

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 50

Artikel: Marc-Henri en Provence : Maillane
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



TIUTIU ET SA BARBA

DEIN lo velâdzo, lâi avâi trâi z'affère que l'étant lè pe courieuse et que ti lè z'ètrândzî voliâvant vère quand vegniant pè ce : lo tètet dâo motî, lo fè à breçî à la Janette et la barba à Tiutiu.

L'è su que lo tètet dâo motî ètâi galé po on tètet, que lo fè à breçî à la Janette comptâve po ion. Mâ que foudrà-te dere de la barba à Tiutiu ?

Clli que l'a pas vussa pào pas comprendre. Vo faut vo representâ onna pucheinta quva de tsevu rosset, asse lardze qu'onna remaisse, que lâi pregnâi du lè get à la gordze ein passeint pè lè potte, le djoûte et lo meinton ; dâi pâi que sè recouquelhîvant, que s'empougnîvant, que sè latsîvant que l'allâvant quemet lè fenne que mînant petita vya : tantôt avoué stisse, tantôt avoué onn'altro. Onna veretâllia barba de sa-peu dâi z'altro iâdzo. On l'appelâve lo Pêlu, l'è tot vo dere !

Et que l'èin ètâi fiè et orgolhiâo de sa barba. Ti lè mousse et lè dzouveno dâo velâdzo, quand reincontrâvant Tiutiu, coudhîvant trevounî l'âo bocon de pâi fou po lè fère à crêtre et l'ètant tot vergognâo que satsant plliemâ quemet onna bôlla à djuvî âi guelhie.

Tot parâi, on coup, Tiutiu-lo-Pêlu l'a zu rîdo dèlâo (chagrin).

Clli dzo quie, Tiutiu ètâi zu âo prîdzo. Lâi allâve bin quauque coup. Desâi adî qu'on lâi apprennâi rein... de mau. Et pu l'amâve bin lo menistre et n'ètâi pardieu pas solet, quand bin stisse l'âo desâi bin quauque boune veretâ.

Sta demeindez, monsu lo menistre l'avâi fé son prîdzo su lo Paradis, que l'è tant biau qu'on pào pas mé. Mâ l'âo desâi assebin que faut pas sè craire qu'on pouâve lâi eintrâ dinse, sein quie on lâi serâi galézameint serrâ, mâ que, quemet sè dit dein la Bibllia, il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Faut vo dere que Tiutiu l'avâi mé de barba que d'instrucchon. Comprennâi pas tot cein que lo menistre esplickâve, mâ ti lè coup que clliâo mot l'arrevâvant à sè z'orolhie, beaucoup d'appelés, peu d'élus, dâi refreson lâi travessâvant du lo cotson tot avau l'ètsena.

L'è revegnâ à l'ottô tot moindro, tot carcan, que, ma fâi, sa fenna lâi a demâdâ que l'avâi :

— L'è que, so repond Tiutiu, que monsu lo menistre l'a de ouique que mè fâi couson.

— Quaise-tè ! et qu'a-te de ?

— Oh ! l'a fé on tant biau prîdzo. L'è pas tot comprâ, mâ cein que sè, lè que vû ître dobedzî de copâ ma barba et mè plliemâ lo mor se vu allâ âo Paradis.

— Mâ, t'î fou, mon pouro Tiutiu ! quemet lo menistre a-te dit cein ?

— Eh bin ! l'a de dinse : *Au Paradis, il y aura beaucoup de pelés et peu de pèlus. Comprenez-tot ?*

Marc à Louis.

En tramucy. — Aie ! conducteur, il y a un passager de tombé.

— Ça fait rien, il a payé.

A PROPOS DE BANC D'EGLISE

(Suite.)

Il arrive parfois qu'un fidèle s'obstine à s'asseoir sur un banc... déjà occupé ! Preuve en soit cette plainte déposée devant le Consistoire :

« sur la représentation qui a été faite par le sieur Dl. Phil. Bourgeois sur ce que la femme de Pierre Dutoit de Neyruz s'est allée seoir sur sa belle-fille par force dimanche passé au prêche du soir, il a été connu que la dite Dutoit serait citée pour jeudi afin de rendre raison de cette violence. »

Vous voyez cette bataille rangée éclatant en pleine église... et les maris de ces dames accourant à la rescousse ! Un nouvel article nous apprend que les habitués du temple furent obligés de se verrouiller à leur place !

« En 1765 : On ne permettra à personne de faire fermer à la clef son banc au Temple. »

Mais la police d'alors veille au grain ! Comme le système d'amende en vigueur lui est avantageux, elle ne laisse personne passer entre les gouttes :

« On fera placer le « héros » de ville au bout du bamp de Messieurs du Grand Corps et avertira les bourgeois qui veulent s'y placer pendant que la cloche sonne ; il a l'ordre de les inscrire pour leur faire payer l'amende dont la moitié sera pour lui, l'autre pour l'hôpital. »

Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres !

Même à la Sainte Cène, les querelles reprennent de plus belle :

« 1730. Il arrive du scandale par la manière de sortir de ses places au temple pour aller communier, tant les hommes que les femmes. »

« M. le conseiller Duperron dressera un mémoire instructif pour le remettre à M. le ministre ; ceux qui ne voudront pas s'y conformer seront convenus devant le Consistoire. »

« En 1773 : on fera citer céans ceux des bourgeois de cette ville qui se sont obstinés à ne pas vouloir passer par la grande allée pour aller à la Ste-Cène ; en cas de récidive, ils seront indiqués au Vén. Consistoire. »

Et les braves guets et sonneurs, chargés d'apporter le vin profitent scandalement de l'occasion qu'ils ont de fêter à bon compte la dive bouteille ! Là encore il s'agira de mettre le holà !

« Un des Mrs Dizeniers accompagnera les guets ou sonneurs lorsqu'ils portent le vin à la Cène de l'Hôpital (en Mauborget) jusqu'au Temple, afin que le tout se fasse avec plus de décence. »

Avouons que malgré les erreurs nombreuses de notre temps, nous avons cependant plus de tenue à l'église ! Peut-être cela vient-il du moins grand nombre de fidèles au culte du dimanche ! Et que ceux qui le suivent y vont non par obligation, mais pour leur édification. Retenons de cette leçon que le « bon vieux temps » n'a pas toujours été ce que nous croyons !

Benj. Guex.

Artistes. — Il fait des plaisanteries cruelles sur tous ; le pauvre diable est aligri par la misère.

— Oui. Ce sont des mots de la faim.

Les grands mots. — Un habitant de Bioley-Orjulaz arrive à Lausanne, chez le dentiste, pour se faire extirper une dent malade. Mais il appréhende fort la douleur :

— Vous ne pourriez pas me l'arracher incognito ? demande-t-il timidement.

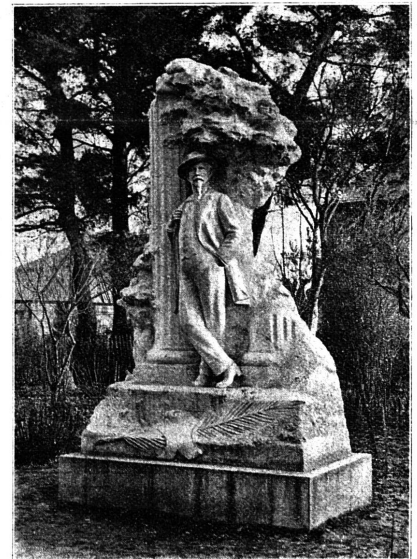
Marc-Henri en Provence.

MAILLANE

RAR une matinée de clair soleil, l'automobile roule vers le sud.

Après avoir parcouru en tous sens « ce vieil Avignon, pétri de tant de gloires qu'on n'y peut faire un pas sans fouler quelque souvenir », Marc-Henri et ses compagnons s'en vont au hasard dans ce qu'on appelle communément le pays de Mistral.

Son territoire est mal défini. Pour les uns, il s'étend de Marseille à Nîmes. Pour des paysans vaudois qui connaissent le prix du temps et qui savent que d'importants travaux les attendent à la maison, à leur retour, il s'agit de se borner. Avant le départ Marc-Henri a fait la leçon au chauffeur. Du doigt, il lui a tracé, sur la carte, un itinéraire qui n'avait rien de fantaisiste : Maillane, les Baux, Tarascon, Nîmes.



A mesure que nous nous éloignons du Rhône, les collines de la Montagne apparaissent, petites collines souriantes qui se détachent sur le ciel bleu. François du Crétêt les examine avec une attention soutenue et donne, de temps à autre, un renseignement où le nom d'Alphonse Daudet revient à chaque instant.

Il faut dire que notre ami François est, depuis son jeune âge, un lecteur infatigable. Il a tout lu, depuis les livres d'Urbain Olivier jusqu'aux ouvrages de M. Benjamin Vallotton, en passant par les « Trois Mousquetaires, le Vicomte de Bregeonne et le Comte de Monte-Cristo ». A l'âge où les gosses jouent à « ragueille-moineau » dans la rue, il se tenait à l'écart, un livre à la main. Encore maintenant, durant les jours de pluie, tandis que les paysans s'enferment à l'écurie ou à la remise, pour fabriquer des liens, confectionner des corbeilles ou « rapetasser » de vieux outils et quelques ustensiles détériorés, il monte dans une petite chambre sous le toit et s'enferme à double tour. Et là, enfoncé dans un fauteuil de jonc, bien capitonné, il lit le dernier roman qui lui tombe

sous la main. On m'a affirmé que, depuis quelques années, il manifestait un goût particulier pour les œuvres de Delly.

Non seulement il lit un livre, mais il en retient les chapitres principaux. Sa mémoire est merveilleuse. Il y a une vingtaine d'années qu'il a lu le « Comte de Monte-Cristo », eh bien, il connaît encore l'auberge de Caderousse comme s'il y allait régulièrement boire ses trois décis. Le jour où il a entendu parler de Frédéric Mistral il n'a eu de cesse de se procurer le poème « Mireille » dont il connaît par cœur plusieurs beaux passages. Sa connaissance approfondie du patois lui a permis de se familiariser avec le provençal, aussi ce pèlerinage de Maillane est-il la réalisation d'un projet caressé depuis longtemps.

Pour la première fois de sa vie, François oublie de dormir dans la voiture. Il parle sans cesse de ces deux héros de la Provence : Mistral et Daudet. Chaque fois qu'il aperçoit, dans la campagne, une chèvre qui broute paisiblement l'herbe rare, il rappelle un souvenir de la petite Blanquette que le loup mangea à l'aube. Et pour montrer que la langue provençale lui est familière, il ajoute :

« La cabro de moussu Seguin que se battègue touto la neuï erno lou loup et pieï lou matin lou loup la mangé. »

Il faut croire que François du Crêtet a pris, pour citer cette phrase, le véritable accent du terroir, car le chauffeur a soudain manifesté — en termes provençaux bien entendu — toute son admiration.

A gauche et à droite de la route, les cultures apparaissent peu à peu, ainsi que les oliviers, lesquels sont alignés comme des soldats à l'exercice. C'est dimanche. Il n'y a personne dans la campagne. C'est à peine si l'on croise, de temps à autre, un paysan endimanché.

Brusquement, un village apparaît derrière un rideau de cyprès qui l'abrite du vent : c'est Maillane. De jolies maisons bordent la rue principale. Il y a quelques promeneurs. Les hommes, en habits noirs, portent, comme jadis Mistral, le feutre aux larges ailes. Les femmes sont en noir également. Quelques-unes ont arboré la coiffe du pays. D'autres — les plus jeunes — préfèrent suivre la mode du jour : chapeaux de Paris et bas de soie.

A mesure que nous approchons du centre de la bourgade, les passants deviennent plus nombreux. Voici la place publique avec l'église. La porte est grande ouverte et la foule se presse car la messe va être célébrée. Encore quelques tours de roue et la voiture s'arrête brusquement devant une maison modeste entourée d'une grille.

— La maison de Mistral, déclare le chauffeur en se retournant à demi sur son siège.

Nous descendons.

François du Crêtet marche en tête. Après lui vient Marc-Henri, un peu gêné, qui se demande si l'on ose, comme ça, pénétrer tout de go, dans une maison particulière. Il fait part de ses doutes à François, lequel le rassure avec force gestes. Quant à Jules au Sapeur, il se tient résolument à l'écart. Il regarde à droite et à gauche, comme s'il cherchait quelque chose. J'imagine qu'une devanure d'auberge ferait bien mieux son affaire que cette demeure silencieuse, à demi-cachée par de grands arbres et entourée d'une imposante grille.

Mais déjà François a poussé la porte ; il pénètre dans le jardin et s'approche du perron. Il allait heurter lorsqu'une petite femme en robe noire et coiffe du pays, surgit brusquement.

Très poliment François ôte son chapeau et engage la conversation. Rassurés, nous nous approchons insensiblement et apprenons que la petite personne — vive et semillante malgré la soixantaine — qui est en face de nous n'est autre que la gouvernante de Mistral. Elle a servi le maître pendant vingt-huit ans et tient encore le ménage de sa veuve, laquelle habite la maison où nous sommes.

Visiblement heureuse des compliments que François lui adresse, elle parle d'abondance. Elle nous raconte l'enfance de Mistral au « Mas du

Juge », puis sa jeunesse au milieu des paysans. Nous apprenons encore que le poème « Mireille » fut écrit dans la maison d'en face où l'on distinguait un vieux cadran solaire.

— Voilà dix-huit ans qu'il est mort, ajoute-t-elle, eh bien, on le regrette encore dans tout le pays !

Ensuite nous faisons, en sa compagnie, le tour du bâtiment et arrivons dans le jardin où se dresse le monument, élevé en 1930, lors des fêtes du centenaire de la naissance du poète.

Dans un bloc de marbre blanc, il se dresse, là, dans une attitude qui lui était familière. Autour de lui, les arbres vigoureux étendent leurs branches et forment un merveilleux cadre de verdure. Dans le silence de cette matinée d'été, parmi les chants d'oiseaux et le bourdonnement des insectes, à deux pas de la maison où s'écoula paisiblement son existence, Frédéric Mistral est véritablement chez lui. Il a l'air de revenir d'une promenade dans la campagne. Avant de rentrer chez lui, pour reprendre le labeur quotidien, il a passé par le jardin et, un peu las, il s'est appuyé à une colonne. Tout à l'heure, il va descendre de son piédestal et nous parler avec cette cordialité qui lui était coutumière.

Nous restons un instant muets et recueillis en face de cette statue. Puis Marc-Henri s'éloigne le premier. Ensuite Jules au Sapeur s'approche de François, le touche à l'épaule et l'emmène. Tandis que celui-ci s'éloigne à regret, on l'entend répéter :

— Ah ! c'était un grand homme, un bien grand homme !

La visite est finie. Nous regagnons la voiture et filons vers le sud où apparaît, dans le lointain, pittoresquement étagée, la chaîne des Alpes.

Jean des Sapins.

LE SECRET DE LA BONNE HUMEUR

MONSIEUR, me dit mon voisin de table, je suis un joyeux voyageur de commerce. Si je ne chante pas : « J'ai fait trois fois le tour du monde », c'est pour deux raisons : la première, c'est qu'en réalité je ne suis jamais sorti de Suisse ; la seconde qui, à elle seule, serait suffisante, c'est que je n'ai pas de voix et que je ne sais pas mieux chanter qu'un salsifis. J'ai fait de nombreuses tournées ; j'ai visité d'innombrables bourgades et savez-vous quel est le secret de ma bonne humeur, de ma jovialité et de mon entrain ?

— Vous n'êtes pas marié, peut-être ? Vous n'avez pas de belle-mère ? demandai-je.

— Pour un voyageur de commerce, cela n'a aucune importance d'être ou de n'être pas marié, me répondit-il, vu que sa belle-mère ne figure jamais parmi les bagages qui l'accompagnent. Je dois mon heureux caractère au soin que je prends toujours de bien manger. Non seulement je me fais servir, dans chaque contrée que je visite, les spécialités du pays : à Caen, les tripes succulentes ; à Périgueux, les fameux pâtés de foie truffés ; à Nantes, les délicieuses truites du lac, accommodées à une sauce dont la chair des écrevisses forme la base ; à Pithiviers, le pâté d'alouettes ; à Lyon et à Arles, le saucisson incomparable ; à Chambord, la carpe ; à Lille, le rouget, etc. Mais, dans chaque hôtel où je descends, je ne manque jamais de me faire servir le plat qui, la plupart du temps, a fait donner son nom à la maison. Pourquoi un hôtel aurait-il pris l'appellation de « Deux Pigeons » s'il n'avait une manière originale d'accompagner le pigeon ? Voilà tout le secret de ma santé robuste et de mon radieux naturel. Faites comme moi et vous serez toujours « gai z'et content ». Suivez mon exemple et l'on dira partout de vous :

*Qu'il pleuve ou vente
Toujours il chante,
Soir et matin
Sur son chemin.*

« Vous serez un aimable compère, un joyeux luron, lorsque vous vous ferez servir un poulet rôti à l'hôtel du « Chapon fin », lorsque vous ne demanderez pas autre chose qu'un gigot de présalé à l'auberge du « Mouton blanc ». Adoptez

ma méthode, monsieur, vous vous en trouverez bien. Si vous descendez à « l'Hôtel du Grand Cerf », n'y mangez que du gibier, mais tout spécialement du cerf. Pour que le patron de cet établissement ait donné à sa maison ce nom qui l'a fait remarquer parmi tous les établissements similaires, il faut qu'il serve du cerf à tous les repas et qu'il ait des façons originales et personnelles de l'accommoder. On mange bien partout, mais encore faut-il savoir choisir le meilleur parmi les bons coins. Pour rien, vous n'entendez, pour rien au monde, je ne consentirais à descendre dans un hôtel dont la devise serait : « Au Cheval Pie » et encore moins dans un qui s'intitulerait « Au Chien Fidèle » ou au « Chat Botté », parce que, malgré mes nombreux voyages, je n'ai jamais pu m'habituer à manger du chat, du chien ou du cheval. Mon estomac ne supporte pas ces nourritures.

LE COURRIER DE JEAN-LOUIS

Réponse de la Fanchette.

Poliez-Pittet, juillet 1894.

Mon Jean-Louis,

J'ai lu avec palpitations ta lettre que le facteur m'a remise pendant que je donnais aux poules. Tu as oublié de mettre un timbre. Heureusement que ces malins de postiers, qui se croient tant fins, n'y ont rien vu, mais si ça venait à se savoir par le village... !

J'espère pourtant bien que tu n'as pas encore tout dépensé de ces cinq francs que tu avais en partant pour le service. Parce que, je commencerais par croire que tu fais des orgies de mauvaise vie par ce Lausanne, avec un tas de ces gourmandines qui rôdent le soir autour de la caserne, à ce que m'a dit le fils au juge. Si jamais j'apprends la moindre des choses sur toi, je viendrais directement moi-même, et à pieds, s'il le fallait, pour te faire les cornes par devant toute la compagnie qui devrait avoir honte et vergogne de tolérer des choses pareilles.

Je veux bien continuer à être ta Fanchette pour la vie, mon Jean-Louis, mais si tu te laisses enjôler par une de ces effrontées de traîne-partout, tu peux être sûr que j'écris à ton colonel pour qu'il te fasse mettre pour trois semaines dans un cachot, avec un cadenas à secret. Ce serait alors fini entre nous deux et moi et tu aurais beau venir piornier vers ta Fanchette, elle t'envairait aux pives. Mais avant qu'on se brouille les deux, je veux que tu me renvoies les chaussettes que je t'ai raccommodées et renforcées aux talons et que tu trouveras dans cette lettre, avec les deux tommes toutes fraîches que tu m'as demandées. Tu trouveras aussi du fil et une aiguille, avec les trois boutons de rechange du caleçon que tu as fait sauter dans ta dernière lettre. Tu trouveras ça entre les tommes, pour ne pas que ça se perde, quand tu déferas le paquet. J'ai dix pieds de honte de penser que tu aies pu faire du service militaire avec des caleçons pas en ordre.

La sœur du grand Félix de la Greubenette va se marier bientôt avec l'aîné des Pitteloup, de la Pinte d'en-haut. Il sera bien arrangé avec une femme pareille, une petite couturière de rien qui nous méprise parce qu'elle a été première pique-pattes dans la haute couture, comme elle dit. Il paraît qu'elle se met du rouge, les jours de lessive et des bas de soie pour faire à fond. Tout de même, ta Fanchette, ça sera une autre paire de manches, tu verras.

La femme au syndic vient d'accoucher. C'est encore une fille, alors qu'ils comptaient que ce serait un garçon. Après tout, ce serait pas juste que tout leur réussisse, à ces gens-là. Au dernier concours de bétail, leur taureau a déjà été primé.

Demain, je vais donner un coup de main à la femme à l'Assesseur qui fait boucherie. J'aime bien y aller, parce qu'elle fait du rude bon café, avec du beurre et de la confiture, en veux-tu, en voilà. Ils veulent pas aller loin, avec cette vie de dépendiers, c'est moi qui te le dis.

Pour ce qui est de la jument, la Grise, tu sauras qu'on ne l'a plus. On l'a truquée... devine-